

VTT CROSS COUNTRY (XCO) HOSTENS

Samedi 7 octobre 2023

Sous l'égide du Comité de Gironde FFC de Cyclisme

La commission VTT du Comité de Gironde de Cyclisme, sous la présidence d'Hervé Donneger, a souhaité impulser l'activité VTT, en enrichissant le calendrier d'épreuves abordables pour tous, sur plusieurs sites du département. Le but étant d'ouvrir ces événements aux licenciés FFC, UFOLEP, FFCT et non licenciés. L'US Villenavaise Cyclisme a saisi cette opportunité en initiant ce nouveau rendez-vous sur le site de la base départementale de HOSTENS, le samedi 07 octobre 2023.

ORGANISATEUR

L'union sportive villenavaise cyclisme (USVC) Gymnase Nelson Paillou 1 allée du commandant Moos
33140 Villenave D'Ornon.

Co-présidents : Bruno Minvielle et Didier Tiffon

Référent de l'organisation de l'épreuve : Pierre DEALBERTO

PROGRAMME

Épreuve ouverte à tous les licenciés FFC, aux licenciés UFOLEP, FFCT et non licenciés (avec autorisation parentale et certificat médical de moins d'un an).

CATEGORIES ET INSCRIPTION:

De Poussins à Cadets (filles et garçons)

Inscriptions en amont : Engagements: <https://www.billetweb.fr/tdjv-2023>

TARIFS : FFC 5€, UFOLEP, FFCT et Non licencié avec certificat médical 7 €

Inscriptions sur place :

TARIFS : FFC 6 €. UFOLEP, FFCT et Non licencié avec certificat médical 8€

HORAIRES :

– 12H00 à 13h15 Inscriptions et retrait des plaques

Départs : (même endroit)

– 13h30 U7 1 tour et U9 2 tours

– 14h U11

– 14h30 U13 4 tours

– 15h15 U15 5 tours

– 16h00 U17 7 tours

Un ravitaillement solide et liquide sera à disposition des jeunes durant les épreuves.

RENSEIGNEMENTS : Tel 06.03.85.09.56 ou 06.42.65.33.39

RECOMPENSES

Les trois premiers de chaque catégorie seront récompensés.

Le club le plus nombreux se verra décerner un trophée.

Remise des prix à partir de 17h00.

SERVICES

Buvette et restauration sur place.

BESOINS SITE

Branchement électrique pour les besoins de sonorisations.

Site : Domaine départemental Gérard LAGOS HOSTENS

Parcours possible à définir et préciser avec les responsables du site



AMÉNAGEMENT DES ESPACES

Espace course

Douze membres de l'USVC seront placés sur le parcours pour veiller à l'application de cette disposition.

Deux espaces distincts départ et arrivée sont définis

Espace départ

Devant le site de tir à l'arc

Espace arrivée

Devant le site de tir à l'arc

Deux barnums seront montés devant la ligne départ / arrivée. S'il n'y a pas de branchement électrique à proximité, nous utiliserons des compresseurs.

TROPHÉE DÉPARTEMENTAL DES JEUNES VÉTÉTISTES
MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DU VIRUS COVID-19
CES MESURES DOIVENT ÊTRE APPLIQUÉES POUR RALENTIR LA PROPAGATION DU VIRUS.

RAPPEL DES CONSIGNES COVID ÉMISES PAR LE GOUVERNEMENT :

- Pass sanitaire pour les concurrents de 12 à 17 ans
- Se laver régulièrement les mains avec de l'eau et du savon ou, à défaut, utiliser une solution hydroalcoolique
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter
- Éviter de se toucher le visage
- Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres
- Saluer sans se serrer la main et arrêter les embrassades
- Porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

PRÉCONISATIONS COMPLÉMENTAIRES ÉMISES PAR LA FFC ET DE L'USVC À L'ATTENTION DES ORGANISATEURS, ENCADRANTS ET COUREURS, ARBITRES, OFFICIELS, BÉNÉVOLES...

DEALBERTO PIERRE sera le référent « Hygiène et COVID-19 » au sein de l'organisation, responsable de la mise en place des gestes barrière et en mesure de répondre à toutes les questions.

Rappel des mesures de protection par des messages speaker et l'affichage aux entrées et lieux de passage des mesures à adopter

Mise à disposition de solutions hydroalcooliques et de matériel à usage unique (masques, gants...)

INSCRIPTION ET REMISE DES PLAQUES DE CADRE

Les engagements devront se faire via Internet, les engagements sur place ne seront pas possibles pour éviter l'attente et l'échange de documents sur place.

Un numéro de téléphone 06.03.85.09.56 ou l'adresse e-mail usv-c@orange.fr sont mis à disposition pour les licenciés et les non licenciés et les engagements tardifs pourront solliciter une inscription à l'épreuve.

Chaque non-licencié FFC laissera un numéro de portable à l'organisateur. Celui-ci le conservera pendant 3 mois après la course.

Les clubs enverront un seul chef d'équipe pour retirer les plaques de cadres des coureurs

Pas de vérification de licence pour les licenciés FFC et UFOLEP, celle-ci aura été faite lors de l'inscription en ligne. Pour les non-licenciés, la validité du certificat médical de non-contre-indication à la compétition sera réalisée lors de l'inscription en ligne.

Remise des plaques, en enveloppe par une personne avec gants et masque (visière ou tissu).

Pas de signature des listings par les coureurs, un pointage par la personne qui remet l'enveloppe (au départ de l'épreuve, c'est le pointage par les arbitres qui fera foi de « départ pris »)

File d'attente : marquage au sol pour assurer la distance requise entre 2 personnes attendant.

Paiement par internet ou par chèque.

Le retour des numéros de course se fera dans une grande caisse « en vrac ». Ils seront vérifiés ultérieurement après désinfection.

Protocole

Les coupes et médailles pour la remise des récompenses seront posées à disposition des lauréats sans manipulation.